

MEMORANDUM SUR LES PRATIQUES D'ÉVALUATION ET DE RECOMMANDATION AUX AUTEURS

Bureau RAC pour le comité de rédaction
Avril 2016

Cette note fait suite au constat d'un différentiel de conception des recommandations d'évaluation entre les évaluateurs externes et les évaluateurs RAC ; par ailleurs la catégorie « Révisions requises » cache en fait deux cas de figure très distincts (celui d'un simple travail éditorial, et celui d'une V2 à évaluer à nouveau) ; le travail d'évaluation réalisé dans le passage en Cycle 2 après évaluation devrait être plus transparent en cas de différence entre les évaluations après le travail de l'auteur ; enfin les usages de la plateforme OJS sont à stabiliser en fonction d'un accord sur le sens et les effets pratiques de telle ou telle recommandation dans la communication aux auteurs, aux évaluateurs et au sein du CR RAC.

Sur cette base le bureau du CR RAC a conduit une réflexion approfondie qui débouche sur la note suivante, dont seront extraits des fiches de procédure pour permettre aux porteurs de rubriques et de dossier pour le CR notamment de pouvoir administrer l'ensemble du processus d'évaluation.

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| 1. MENTIONS ET PRATIQUES ACTUELLES D'ÉVALUATION | 2 |
| 2. REFERENTIEL STANDARD | 3 |
| 3. REFERENTIEL RAC DES PROCEDURES DE DECISION | 4 |
| 4. TRANSPOSITION DU REFERENTIEL RAC DANS L'USAGE D'OJS-RAC | 5 |

1. MENTIONS ET PRATIQUES ACTUELLES D'ÉVALUATION

On propose ci-après un tableau décrivant les mentions et pratiques actuelles, avec leurs effets. On notera que la constitution des statistiques, par ailleurs nécessaires pour composer les demandes de subventions, sont difficiles à générer automatiquement moins du fait d'une impossibilité technique que du fait d'un usage très hétérogène d'OJS et surtout de la sous-utilisation des Cycles d'évaluation.

| Mention | Ce que nous faisons | Ce que nous considérons | Les effets |
|-------------------------------------|--|---|--|
| Accepter la soumission | Indication qui conduit à la publication moyennant une édition de forme | Considéré comme un papier excellent, rien à retoucher | |
| Révisions requises | Indication qui conduit à une évaluation le plus souvent interne | Considéré comme un papier non publiable sans la prise en compte de quelques recommandations légères à lourdes nécessaires | La V2 est traités par l'éditeur (Varia ou Dossier) ; les échanges aboutissent à des V2 qui sont rarement l'objet d'un dépôt dans OJS |
| Soumettre à nouveau pour évaluation | Indication qui conduit à une nouvelle évaluation par les reviewers | Est considérée comme un papier qui ne peut s'améliorer sans une refonte complète et un retour vers les évaluateurs | Considéré comme induisant le fait que la nouvelle soumission est un nouveau papier sur le plan statistique ; les mêmes évaluateurs sont sollicités ; ce renvoie vers les auteurs conduit, normalement, à l'ouverture d'un Cycle 2 sous OJS |
| Refuser la soumission | Refus total | Peut être accompagné d'une indication de soumettre ailleurs (raison éditoriale) ou pour des raisons de qualité | La proposition est archivée ; le papier proposé nourrit la catégorie statistique des refus ; l'auteur reçoit le plus souvent un mail d'explication |

NB : pas de statistiques correctes disponibles avec le système de Report OJS.

2. REFERENTIEL STANDARD

On peut simplement adopter les catégories d'usage dans l'évaluation scientifique, largement partagées et pratiquées.

| Standard Int. | Mention | Singification |
|--|-------------------------------------|--|
| accept without any changes (acceptance): the journal will publish the paper in its original form | Accepter | L'article ne subit aucune transformation hormis des corrections pour sa diffusion |
| accept with minor revisions (acceptance): the journal will publish the paper and asks the author to make small corrections | Accepter avec des révisions mineurs | L'article est publiable si les auteurs prennent en compte les demandes de révision |
| accept after major revisions (conditional acceptance): the journal will publish the paper provided the authors make the changes suggested by the reviewers and/or editors | Accepter avec révisions majeures | L'article est publiable si les auteurs prennent en compte les demandes de révision |
| revise and resubmit (conditional rejection): the journal is willing to reconsider the paper in another round of decision making after the authors make major changes | Réviser et Resoumettre | L'article n'est pas publiable même avec des révisions, la nouvelle version ouvre un nouveau cycle d'évaluation |
| reject the paper (outright rejection): the journal will not publish the paper or reconsider it even if the authors make major revisions | Refus | L'article n'intéresse pas la revue ou n'a pas les qualités requises pour l'évaluation |

Source : <http://www.editage.com/insights/peer-review-process-and-editorial-decision-making-at-journals>

La prise en compte de ces 5 catégories pour la RAC conduit cependant à préciser ce qu'elle signifie du point de vue de la conduite du processus d'évaluation.

3. REFERENTIEL RAC DES PROCEDURES DE DECISION

| Mention | Effets en termes de procédure de décision |
|--|--|
| A. Accepter | <ol style="list-style-type: none"> 1. Envoi par RAC d'un mail d'acceptation pour publication 2. Production d'un BAT après validation du pré-print par l'auteur 3. Envoi par SAC d'un document de cession de droit avec le pré-print (pdf) 4. Envoi par SAC d'une proposition de soutien financier à la diffusion |
| B. Accepter avec des révisions mineurs | <ol style="list-style-type: none"> 1. L'article reste en cycle 1. 2. Après révision (1 Eval Editeur , 1 Eval Interne, 2 Eval Externe pour Varia / 1 Eval Editeur Dossier, 1 Eval Editeur RAC Dossier, 2 Eval Externes, 1 Eval Interne) le CR RAC livre à l'auteur un bilan d'évaluation incluant la synthèse des recommandations et les deux évaluations externes (fait par Editeur Varia ou par Editeur Dossier Rac sur proposition Editeur Dossier) 3. L'auteur renvoie une V2 et un courrier justifiant la prise en compte des modifications 4. La V2 est vérifiée par l'Editeur (Varia ou Dossier) qui renvoie une décision à l'auteur 5. La décision, la vérification et le retour à l'auteur sont consignés et communiqué aux Editeurs de la Revue et Editeurs RAC du dossier (voir comment dans OJS) 6. Si l'avis est positif passage en mode « A. accepter » ; si négatif retour à « B.1. » |
| C. Accepter avec révisions majeures | <ol style="list-style-type: none"> 1. L'article reste en cycle 1. 2. Après révision (1 Eval Editeur , 1 Eval Interne, 2 Eval Externe pour Varia / 1 Eval Editeur Dossier, 1 Eval Editeur RAC Dossier, 2 Eval Externes, 1 Eval Interne) le CR RAC livre à l'auteur un bilan d'évaluation incluant la synthèse des recommandations et les deux évaluations externes (fait par Editeur Varia ou par Editeur Dossier Rac sur proposition Editeur Dossier) 3. L'auteur renvoie une V2 et un courrier justifiant la prise en compte des modifications 4. La V2 est vérifiée par l'Editeur (Varia ou Dossier) et un évaluateur interne à minima, éventuellement un éval .externe en cas de problème bloquant; Ils rendent leur décision : Accepter ou poursuivre les révisions 5. Décision du CR RAC si désaccord sur les décisions Editeur et Eval Interne 6. La décision, la vérification et le retour à l'auteur sont consignés et communiqués aux Editeurs de la Revue et Editeurs RAC du dossier (voir comment dans OJS) 7. Si l'avis est positif passage en mode « A. accepter » ; si négatif retour à « B.1. » ou « C.1. » en cas de problèmes importants |
| D Réviser et Resoumettre | <ol style="list-style-type: none"> 1. Après révision (1 Eval Editeur , 1 Eval Interne, 2 Eval Externe pour Varia / 1 Eval Editeur Dossier, 1 Eval Editeur RAC Dossier, 2 Eval Externes, 1 Eval Interne) le CR RAC livre un bilan d'évaluation incluant la synthèse des recommandations et les deux évaluations externes (fait par Editeur Varia ou par Editeur Dossier Rac sur proposition Editeur Dossier) 2. L'auteur renvoie une V2 et un courrier justifiant la prise en compte des modifications 3. L'article révisé/re-soumis passe en cycle 2 4. La V2 est vérifiée par l'Editeur (Varia ou Dossier), par les deux évaluateurs externes, et par un évaluateur interne. 5. La décision, la vérification et le retour à l'auteur sont consignés dans OJS 6. Le CR RAC rend la décision final sur la V.2 7. Si positif passage en mode « A accepter » ou « révision B ou C »; si négatif alors ouverture Cycle 3 ou passage en Refus |
| Refus | <ol style="list-style-type: none"> 1. Envoi d'un message de refus par Editeur Varia ou Editeur RAC Dossier ; cas échéant par le Directeur de la Revue. |

4. TRANSPOSITION DU REFERENTIEL RAC DANS L'USAGE D'OJS-RAC

1. Décision du CR = accepté

SUR OJS : CHOISIR ACCEPTER LA SOUMISSION + CONSIGNER LA DECISION + ENVOYER COURRIEL A L'AUTEUR

- L'article sort de la liste des articles à évaluer et entre en révision - visible dans l'Onglet REVISION et dans la liste des articles en révision
- On ne demande rien à l'auteur et on assigne l'article à un prochain numéro dans Planification du calendrier
- L'article part en archivage une fois que le numéro sera publié

2. Décision du CR = révision requise mineure

SUR OJS : CHOISIR REVISION REQUISE + CONSIGNER LA DECISION + ENVOYER COURRIEL A L'AUTEUR

- soit demander à l'auteur, dans le courriel, des révisions dans la version en machine
- soit charger une autre version qui contient nos propositions de modifications et envoi d'un courriel à l'auteur
- L'article reste de la liste des articles à évaluer jusqu'à ce que l'auteur ait envoyé sa V2
- Quand l'auteur charge sa V2 dans sa page d'évaluation, une version d'auteur apparaît en bas de la page
 - Si on valide cette V2, on choisit d'accepter la soumission → elle sort de la liste des articles à évaluer et entre en révision (cf.1.)
 - Si on veut d'autres modif, on recommence... et l'article reste en liste d'évaluation tant qu'on accepte pas (ou refuse pas)
 - **vigilance : expliquer à l'auteur comment télécharger sa V2**
 - **vigilance : gérer les différentes versions en l'absence de Cycle**

3. Décision du CR = révision requise majeure

SUR OJS : CHOISIR SOUMETTRE A NOUVEAU POUR EVALUATION + CONSIGNER LA DECISION + ENVOYER COURRIEL A L'AUTEUR

- L'article reste de la liste des articles à évaluer jusqu'à ce qu'il ait envoyé sa V2 et soit réévalué. La décision enclenche le cycle 2 ou suivant, avec les mêmes évaluateurs par défaut que le cycle d'évaluation précédent. On est alors en attente de la V2 de l'auteur.
- Quand l'auteur charge sa V2 dans sa page d'évaluation, une version d'auteur apparaît en bas de la page
- On lance alors un cycle 2 d'évaluation (rédacteur varia ou dossier + lecteur interne + éventuellement un lecteur externe)
- Pour cela, dans OJS, on choisit le texte à évaluer (case qui apparaît devant le texte envoyé par l'auteur) + Soumettre à nouveau pour évaluation + consigner la décision → cela met cette version en évaluation
- Cette séquence lance un cycle 2 d'évaluation avec les mêmes évaluateurs par défaut → ne garder que rédacteur varia ou dossier + lecteur interne + éventuellement un des lecteurs externes
- En fonction des évaluations reçues et de la décision du CR (ou bureau), reprendre sur 1, 2 ou 3.
 - **vigilance : expliquer à l'auteur comment télécharger sa V2**
 - **vigilance : expliquer à CR RAC comment ouvrir un Cycle 2**

4. Décision du CR = resoumettre

SUR OJS : CHOISIR SOUMETTRE A NOUVEAU POUR EVALUATION + CONSIGNER LA DECISION + ENVOYER COURRIEL A L'AUTEUR

- Cette séquence lance un cycle 2 d'évaluations avec les mêmes évaluateurs par défaut (on peut les garder ou décider de changer)
- Lorsque l'auteur envoie sa V2, on la choisit (petit clic devant une case qui apparaît lorsque l'auteur a envoyé sa V2, V3, V4... Vn) + on clique sur un bouton qui apparaît [Soumettre à nouveau] et après on dispose de cette version en évaluation.
- En fonction des évaluations reçues et de la décision du CR (ou bureau), reprendre sur 1, 2, 3, 4 ou 5.
 - **vigilance : expliquer à l'auteur comment télécharger sa V2**
 - **vigilance : expliquer à CR RAC comment gérer les Cycles**

5. Décision du CR = refusé

- Sur OJS : choisir refuser la soumission + consigner + envoi du courriel à l'auteur
- l'article passe en archive.